

Dossier Total

Compte-rendu des discussions du Conseil d'administration sur le sujet de la construction d'un bâtiment du groupe Total sur le campus de l'École - le 20 avril 2020

Contexte

Au CA du 12 mars 2020, les deux représentants des élèves au Conseil d'administration, Alban ZAMMIT (X17) et Thibault INGRAND (X18), accompagnés du Président du DDX Antoine BIZIEN (X18) et de la Kessière Mili Pauline DENIS (X18), ont présenté aux administrateurs les craintes des élèves quant à l'emplacement prévu pour la construction du bâtiment de Total et ont demandé, au nom des élèves, un déplacement de cet emplacement hors du centre de vie des élèves (cf. IK n°1342).

Les administrateurs avaient alors salué l'argumentaire des élèves et décidé qu'il fallait étudier d'autres emplacements disponibles pour le bâtiment afin que le CA puisse, au vu des délais et des coûts supplémentaires, se prononcer sur la pertinence d'un tel déplacement.

Lors de cette même séance du Conseil d'administration, Greenpeace et d'autres ONG engagées pour l'environnement se sont introduites dans l'École et ont perturbé le déroulement des discussions, ce qui a empêché les administrateurs d'aborder l'ensemble des points initialement prévus à l'ordre du jour. Une session de rattrapage dématérialisée a donc été prévue pour traiter le reste de l'ordre du jour, le 20 avril 2020. Ce fut également l'occasion de faire un premier bilan sur les différents emplacements envisagés pour un déplacement du bâtiment de Total.

Par ailleurs, un projet de "charte de bonne conduite" est en discussion depuis plusieurs semaines entre les élèves, l'École et Total pour encadrer les interactions entre les élèves et l'entreprise si le bâtiment venait à être construit sur le campus. Des éléments directeurs pour une telle Charte ont ainsi été présentés aux administrateurs lors de cette session.

Présentation des différents emplacements

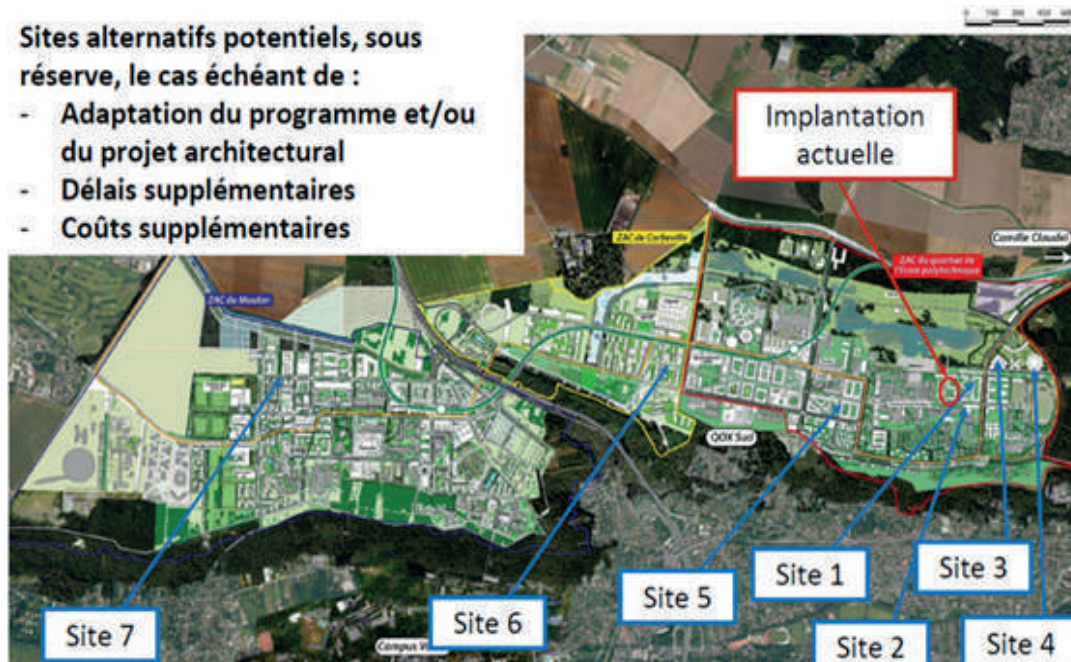
Le Directeur de l'Établissement Public d'Aménagement du Plateau de Saclay (EPAPS), invité par le Président, a commencé par présenter les emplacements alternatifs envisagés. Pour chacun, il a détaillé les délais supplémentaires, les coûts supplémentaires et le degré de reprise du projet initial nécessaire.

Sept sites alternatifs ont été présentés, résumés sur les plans ci-contre.

Remarque : pour les sites 3, 4 et 5, la forme du bâtiment sur le plan n'est qu'indicative ; seul l'emplacement compte

Sites alternatifs potentiels, sous réserve, le cas échéant de :

- Adaptation du programme et/ou du projet architectural
- Délais supplémentaires
- Coûts supplémentaires



Raphaël Bouganne, le Directeur de cabinet du Président, a ensuite présenté aux administrateurs la concrétisation des discussions entre Total, la Direction et les élèves autour du projet de charte. Avant sa présentation, il a rappelé qu'une charte était nécessaire mais non suffisante aux yeux des élèves. Il a aussi rappelé que les promotions n'avaient pas encore pu donner leurs retours sur ce projet de charte et qu'ainsi cette version pouvait être amenée à évoluer.

Nous vous présentons ce projet de charte en détails p. 10 dans ce présent numéro.

Intervention de Patrick Pouyanné

Patrick Pouyanné, PDG du groupe Total, fait partie du Conseil d'administration, mais ne participe pas aux débats à propos du projet pour éviter tout conflit d'intérêt. Il s'est néanmoins exprimé avant la discussion entre les administrateurs afin de partager le point de vue de Total.

Il a tout d'abord rappelé la genèse du projet. Dans une lettre adressée au Conseil d'administration en avril 2018, il a fait part de sa volonté d'implanter sur le campus de l'École un centre de recherche et d'innovation dédié aux nouvelles énergies et aux sciences des données, qui accueillerait aussi la Direction de la R&D du groupe, pour profiter de l'écosystème très riche du plateau de Saclay. Il a rappelé que sa volonté n'était évidemment pas d'être au plus proche des élèves pour les recruter plus facilement. Par ailleurs, il a rappelé que ce n'était pas Total qui avait décidé de l'emplacement, puisque celui-ci avait été proposé par l'École.

Il a également rappelé que Total avait déjà engagé 4,3M d'euros dans le projet et que celui-ci était arrivé à un niveau d'avancement important, puisqu'un projet architectural était déjà adopté et que les travaux auraient dû commencer.

Il a ensuite donné son avis sur les sites alternatifs présentés par le Directeur de l'EPAPS : pour lui, seul le site 1 pourrait être acceptable en termes de révision du projet et de délais. En effet, le projet a pour but d'établir un partenariat entre l'X et le groupe Total : les sites 6 et 7, jugés trop éloignés de l'École, ne conviendraient donc pas. Les sites 3 et 4, en périphérie du campus et impliquant un retard important ne conviennent pas non plus. Quant au site 5, si M. Pouyanné a noté qu'il retenait l'attention, il impliquerait la reprise complète du projet, parce que les projets de l'EPAPS en termes de densité urbaine à ce niveau-là ne correspondent pas à ce que Total souhaitait. Finalement, les sites 1 et 2 pourraient tous les deux convenir en termes de reprise du projet, mais le site 1 a la faveur de M. Pouyanné car c'est celui qui présente les délais les plus courts, avec un retard sur le projet initial estimé à moins d'un an.

M. Pouyanné a conclu en appelant à la sagesse du conseil, et en affirmant qu'il ne pouvait pas se prononcer sur la future décision de Total concernant l'avenir du projet si le bâtiment devait être déplacé sur d'autres sites que le 1 et le 2.

Tour de table des administrateurs

M. Pouyanné a ensuite quitté la séance et les administrateurs ont réagi à leur tour. Comme au CA du 12 mars, tous ont rappelé la pertinence d'un partenariat stratégique entre l'École et Total pour la recherche sur les nouvelles énergies.

En revanche, les réactions ont été moins unanimes quant aux perspectives d'un déplacement du bâtiment. Certains ont fait valoir le caractère prioritaire et urgent du projet et appelé au choix de l'emplacement qui réduirait au maximum le retard dans sa concrétisation, c'est-à-dire le site n°1 (cf. carte). D'autres ont exprimé une préférence pour le site n°5, dont la localisation sur la zone ouest du campus, près des laboratoires privés et publics, semblerait plus pertinente, malgré un retard sur le



projet initial qui pourrait alors aller jusqu'à trois ans. Enfin, certaines voix se sont élevées pour demander s'il était vraiment pertinent de construire un tel bâtiment sur le campus de l'École, même un peu plus loin des élèves, un campus universitaire n'ayant pas vocation à accueillir des bâtiments d'entreprise de cette envergure sur le lieu même de vie des élèves.

En ce qui concerne la charte, les administrateurs ont souligné le travail effectué mais ont souhaité que ce document s'inscrive dans une convention de partenariat plus large.

Quant à nous, représentants des élèves, nous avons remercié le travail effectué pour proposer des sites alternatifs, rappelé que notre demande était le déplacement du bâtiment hors du centre de vie des élèves, et qu'à ce titre, un déplacement vers les sites 1 ou 2 ne nous satisferait pas, puisqu'ils sont situés à moins d'une centaine de mètres de l'emplacement actuel.

Conclusion du Président

Le président a conclu la discussion en rappelant différents points d'attention.

Tout d'abord, comme au CA du 12 mars, il a bien noté que les administrateurs soutenaient le partenariat stratégique entre l'École et Total, qui semble bénéfique pour l'École.

Des points de désaccord sont cependant apparus entre les administrateurs autour de deux grandes questions : quelle définition et quel avenir pour le campus de l'École d'un côté, et quelle vitesse de réalisation du projet de l'autre. En effet, dans les emplacements qui ont émergé, site 1 et site 5, le premier implique une implantation toujours très proche des lieux de vie des élèves mais avec les délais les plus courts, alors que le deuxième permet de préserver l'espace dédié aux élèves mais avec des délais de réalisation du projet beaucoup plus longs. C'est donc sur ces deux dimensions que le débat devra continuer et qu'il faudra arbitrer.

En revanche, si la discussion est encore ouverte, il est important de prendre une décision rapidement. Au CA de juin, une décision définitive devrait être prise quant à ce projet. Entre temps, les administrateurs vont continuer les discussions pour arriver à un point d'accord.

Antoine Bizien (X18)

Pauline Denis (X18)

Thibault Ingrand (X18)

Alban Zammit (X17)

